

4.00 crédits	30.0 h	Q2
--------------	--------	----

Enseignants	Christians Louis-Léon ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Seront des préalables souhaitables : le cours DROI1511 « Introduction au droit islamique » et un des cours de droit canonique THEO1210 ou THEO2272.
Thèmes abordés	Le concept de « droit » et la méthodologie du droit comparé appliqué aux religions : bouddhisme, judaïsme, catholicisme, protestantismes, islam. Sciences des religions et droits religieux comparés à travers des thèmes choisis : Sacré, Sanction, Clergé, Public/privé, Personnes, Femme, Mariage, Justice, Gouvernance, Apostasie, Mort, Etat, oecuménisme, etc.
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : 1 mesurer les enjeux d'une comparaison des droits religieux comme vecteur de compréhension de la diversité des traditions religieuses et comme contribution au dialogue interreligieux.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	L'évaluation se fera sur la base d'un travail écrit d'une quinzaine de pages portant sur une institution abordée de façon comparative entre deux champs normatifs religieux. Les mêmes modalités s'appliquent pour la session de septembre.
Méthodes d'enseignement	Après une introduction ex cathedra, le cours se développe autour d'un portefeuille de lectures et de l'avancée des dossiers choisis et traités par chaque étudiant. COVID : Le présentiel sera favorisé autant que possible. Des modalités on line seront possibles.
Contenu	Le cours se compose de deux parties. La première présente et analyse la pertinence du concept de « droit » dans le cadre des grandes traditions religieuses, puis propose une méthode opérationnelle pour une approche comparative qui soit pertinente d'un point de vue normatif. C'est la recherche des modalités religieuses de « pression par menace de sanction » qui permettra à titre heuristique le repérage critique des discours normatifs propres à chaque grande tradition. Le cours conduira ensuite à mener un travail comparatif sur diverses institutions <i>au choix des étudiants</i> (ex. Sacré, Sanction, Clergé, Public/privé, Personnes, Femme, Mariage, Justice, Gouvernance, Apostasie, Mort, Etat, oecuménisme). Un ou deux invités viennent contribuer au travail de comparaison au sein de leur propre tradition.
Ressources en ligne	Cfr le site moodle du cours.

<p>Bibliographie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Collectif, <i>Les principes des droits des religions</i>, <i>Revue de droit canonique</i>, Strasbourg, tome 57/2, , 2009, 240 pp. • BERKMANN, <i>The Internal Law of Religions. Introduction to a comparative discipline</i>, Routledge, 2020, 196 pp. • DOE, N., <i>Comparative Religious Law: Judaism, Christianity, Islam</i>, Cambridge University Press, 2018, 468 pp. • FERRARI S. (dir.) <i>Introduzione al diritto comparato delle religioni. Ebraismo, islam e induismo</i>, Bologna, Il Mulino, Collana Itinerari, 2008, 232 pp. • FERRARI, S., <i>Lo spirito dei diritti religiosi. Ebraismo, cristianesimo e islam a confronto</i>, Bologne, Mulino, 2002, 300 pp. • HUXLEY, A. <i>Religion, Law And Tradition (Comparative Studies In Religious Law)</i>, Routledge/Curzon, 2002, 240 pp. • NEUSNER, J., SONN, T., <i>Comparing religions through Law, Judaism and Islam</i>, Londres, Routledge, 1999, 264 pp. <p>Dans les revues, la revue italienne <i>Daimon</i> est spécifiquement consacrée au droit comparé des religions, sous forme d'annuaire thématique. De même, plusieurs numéros thématiques de la <i>Revue de droit canonique</i> sont dédiés à des approches comparatives (La liberté de conscience dans le champ de la religion, t. 52/1 ; Le secret dans les religions, t. 52/2 ; etc.).</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>CISR</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences des religions	SREL2M	4		